



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## écoles

Question écrite n° 89291

### Texte de la question

Mme Annick Le Loch attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le programme de soutien à l'équipement numérique des écoles rurales. Elle souhaiterait, plus particulièrement pour le Finistère, connaître les communes qui en ont bénéficié, la répartition en pourcentage entre les écoles publiques et privées, les communes candidates mais non retenues, et le montant global des aides allouées dans ce département. De manière plus générale, elle souhaiterait connaître au niveau national le taux de couverture du plan pour les 25 000 écoles publiques rurales afin d'évaluer le chemin restant assurément à parcourir pour créer les conditions d'un enseignement tourné vers une pédagogie numérique largement plébiscitée aujourd'hui.

### Texte de la réponse

Construit dans le cadre du plan de relance, le plan école numérique rurale (ENR) était destiné à combler le retard français dans l'équipement numérique des écoles, et en particulier les écoles rurales, par un financement conjoint Etat-collectivité. À travers la participation de l'État à hauteur de 10 000 euros par école retenue, c'est une véritable politique d'équipement (tableau numérique interactif, ordinateurs portables...) qui a été mise en place, mais aussi d'achat de ressources numériques pédagogiques et de formation des enseignants à l'usage des nouvelles technologies. Les communes concernées par le plan sont celles de moins de 2 000 habitants ayant au moins une école. Les communes de plus grande taille ont davantage d'écoles et, généralement, plus de ressources. Une première enveloppe de 50 Meuros en provenance du plan de relance a pu être mobilisée lors du lancement de l'opération, le 31 mars 2009. Un redéploiement exceptionnel de crédits a permis de prolonger ce plan à 1 700 écoles supplémentaires. Au total, ce sont donc 6 700 écoles de communes rurales qui ont bénéficié de la subvention. Par l'ampleur de ses financements comme par son organisation, ce plan était exceptionnel et a vocation à le rester. En matière de numérique pédagogique, l'État a en effet un rôle d'impulsion et de coordination, de formation et d'accompagnement. En revanche, l'équipement des écoles est du ressort des communes, comme le précise l'article L. 212-4 du code de l'éducation. Le 25 novembre 2010, le ministre de l'éducation nationale a présenté les axes du plan pour le développement des usages du numérique à l'école. En complémentarité avec les actions des collectivités, ce plan de développement permettra à chaque élève et chaque enseignant de bénéficier des effets du numérique, en facilitant l'accès aux ressources numériques de qualité, en accompagnant et formant les enseignants et en donnant à chaque élève les clés pour devenir un citoyen de la société numérique. Dans le département du Finistère, il a été donné satisfaction à quatre-vingt-douze écoles sur 128 candidatures dont soixante-dix-sept dans le cadre du plan initial, parmi lesquelles trente-huit écoles privées et trente-neuf écoles publiques pour un montant de 69 300 euros, puis quinze écoles publiques supplémentaires, dans le cadre de la prolongation du plan, pour un montant de 13 500 euros. Ainsi, 82 800 euros ont été attribués à des établissements du département du Finistère dont 58,70 % d'écoles publiques (54) et 41,30 % d'écoles privées (38). Les communes ayant obtenu une subvention sont les suivantes : École primaire publique 29120 Tréméoc École primaire publique 29270 Motreff École primaire publique Rue du Poulou 29380 Saint-Thurien École primaire publique 40, rue de Saint-Thegonnec 29400 Saint-Sauveur École primaire publique 5, rue des Écoles 29460 Logonna-Daoulas École primaire publique Route de

Plogastel29710 Gourlizon École primaire publique Rue de la Mairie29710 Pouldreuzic École primaire publique29790 Confort-Meilars École primaire publique57, rue du Bourg29830 Saint-Pabu École primaire publique20, rue du Spernoc29840 Porspoder École primaire publique7, rue des Écoles29860 Le Drennec École primaire privée12, rue des Écoles29860 Le Drennec École primaire privée10, rue Chanoine-Rannou29880 Guissény École primaire publique10, avenue du Général-de-Gaulle29890 Brignogan-Plage École primaire publique29890 Goulven École primaire publique7, route de l'Aber-Ildut29840 Lanildut École primaire privée4, rue de l'École29400 Bodilis École primaire privée8, route de Kermat29400 Guimiliau École primaire privée12, rue du Stade29400 Plougourvest École primaire privée29440 Plougar École primaire privée29440 Saint-Derrien École primaire privée13, route de l'Échangeur29860 Kersaint-Plabennec École primaire privée Rue des Écoles29430 Tréflez École primaire privée Rue des Quatre-Bras29890 Plounéour-Trez École primaire privée33, rue d'Armor29150 Cast École primaire privée2, rue du Yed29150 Dinéault École primaire publique14, rue Saint-Maurice29180 Locronan École primaire publique15, rue de l'Argoat29190 Lennon École primaire privée29242 Île d'Ouessant École primaire privée29250 Plougoulm École primaire privée Rue de Kermenguy29250 Sibiril École primaire publique Rue de Keristin29252 Plouézoch École primaire publique1, rue de l'If29260 Kernilis École primaire publique Rue des Écoles29270 Plounévél École primaire publique5, rue de l'École29290 Lanrivoare École primaire publique7, route du Ménez29400 Locmélard École primaire publique29400 Saint-Servais École primaire privée100, rue Coat-Pin29420 Mespaul École primaire publique8, route de Sizun29450 Le Tréhou École primaire publique11, rue de Roudouallec29520 Laz École primaire publique1, rue du Passage29590 Rosnoen École primaire publique29690 Berrien École primaire publique5, rue de la Mer29720 Tréogat École primaire publique29800 Trémaouézan École primaire privée Rue de la Mairie29800 La Forest-Landerneau École primaire privée7, route de la Roche29800 La Martyre École primaire privée32, rue du Bourg29830 Saint-Pabu École primaire publique11, rue Robert-de-Kergroades29830 Plourin École primaire publique20, rue de la Mairie29970 Trégourez École primaire publique12, rue des Écoles29980 Île-Tudy École primaire privée1, rue du Stade29260 Saint-Méen École primaire privée6, rue Hent-Ar-Veil29100 Le Juch École primaire privée Route de Botaval29270 Cléden-Poher École primaire privée18, route de Quimper29370 Coray École primaire privée6, rue de la Mairie29440 Plouzévédé École primaire privée29440 Tréflaouézan École primaire privée Rue de la Croix-Rouge29510 Langolen École primaire privée4, rue de Cornouaille29510 Landrévarzec École primaire privée Route de Carhaix29530 Collorec École primaire privée Rue Pierre-Loheac29540 Spézet École primaire publique18, rue des Écoles29590 Lopérec École primaire publique Place Yves-Lavieuc29610 Garlan École primaire publique35, place du Bourg29620 Plouégat-Guérand École primaire publique Rue des Écoles29710 Plogastel-Saint-Germain École primaire privée9, rue de l'École-des-Filles29710 Pouldreuzic École primaire publique25, rue Pierre-Brossolette29770 Plogoff École primaire privée9, rue du Castel-Meur29770 Cléden-Cap-Sizun École primaire privée29790 Mahalon École primaire privée2, rue du Kef29800 Saint-Divy École primaire privée14, rue de l'École29190 Gouézec École primaire privée1, rue de Keranna29260 Kernilis École élémentaire publique3, rue de la Gare29460 Daoulas École primaire privée15, rue de la Mairie29670 Henvic École primaire privée24, rue Ar-Marquis29710 Landudec École primaire publique8, rue Marcel-Pellay29790 Pont-Croix École primaire privée Rue Rosco29790 Beuzec-Cap-Sizun École primaire publique Rue Duguay-Trouin29770 Esquibien École primaire publique29242 Île d'Ouessant École primaire publique29259 Île-Molène École primaire publique Rue de l'École29120 Saint-Jean-Trolimon École primaire publique1, place Jules-Ferry29140 Tourch École primaire publique2 bis, route de Kerampape29180 Quéménéven École primaire publique9, rue de l'École29190 Lothey École primaire publique Avenue du Général-de-Gaulle29246 Poullaouen École primaire publique3, rue de l'École29270 Saint-Hernin École primaire publique6, rue de la Fontaine29300 Guilligomarc'h École primaire publique29410 Le Cloître-Saint-Thégonnec École primaire publique Rue Kervoelen29640 Scrignac École primaire publique Route de Guerlesquin29650 Botsorhel École primaire publique29690 Plouyé École primaire publique Route de Rulan29800 La Forest-Landerneau École primaire publique29800 Saint-Divy Les communes n'ayant pas obtenu de subvention sont les suivantes : École primaire publique Route de l'École29100 Kerlaz École primaire publique Rue d'Ys29150 Cast École primaire publique29190 Lannédern École primaire publique29190 Saint-Rivoal École primaire publique Rue Frédéric-Le-Guyader29190 Brasparts École primaire publique220, rue du Dourduff29250 Plougoulm École primaire privée7, rue de Lesneven29260 Plouider École primaire publique11, route de Pont-Gonan29270 Cléden-Poher École primaire publique Rue Jules-Ferry29270 Kergloff École primaire publique121, rue Jean-Marie-Carer29300 Baye École primaire publique29370 Coray École primaire publique1, rue de Saint-Thurien29380 Le Trévoux École primaire publique6, rue de l'École29390 Leuhan École primaire publique Rue Jules-Ferry29410 Plounéour-Ménez École primaire

privée14, rue des Écoles29430Lanhouarneau École primaire publique8, rue de Landivisiau29440Plouzévédé École primaire publique29440Saint-Vougay École primaire publiquePlace de la Mairie29460Hanvec École élémentaire publique10, route du Menez-Du29460L'Hôpital-Camfrout École primaire publique18, rue des Écoles29510Edern École primaire publique3, rue des Écoles29520Saint-Thois École primaire publique1, rue Jean-François-Le-Page29520Saint-Goazec École primaire publique5, impasse des Écoles29530Landealeu École primaire publiqueRue des Églantines29550Plonevez-Porzay École primaire publique12, route de Saint-Jean29550Saint-Nic École primaire publiqueRue Andre-Corvez29600Sainte-Sève École primaire publique29620Guimaec École primaire publiqueRue Morice-du-Parc29650Guerlesquin École primaire publique29650Plouégat-Moysan École primaire publique2, rue de la Mairie29670Henvic École primaire publique29690Brennilis École primaire publique1 bis, rue Jean-Jaurès29690Huelgoat École primaire publiqueRoute de Plogastel29710Peumérit École primaire publique8, rue du Moulin29770Clédén-Cap-Sizun École élémentaire publiqueAllée du Pontois29800La Roche-Maurice École primaire publique2, place de la Mairie29800Ploudiry

## Données clés

**Auteur :** [Mme Annick Le Loch](#)

**Circonscription :** Finistère (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89291

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 septembre 2010, page 10489

**Réponse publiée le :** 23 août 2011, page 9142